

Image not found or type unknown



Commandement saisie vente

Par **tiery13130**, le **12/04/2014** à **08:39**

bonjour,

suite a un commandement venant d'un huissier , j'aurai quelques questions :

étant hébergé par une amie , quel risque pour ces biens en cas de venu d'un huissier a son domicile ?

quel recourt ai je ?

est t'il possible de saisir un juge ?

merci